Pour la rentrée en 3^{ème} année

Rentrée le lundi 26 août 2024

Chers parents, avec la réglementation liée à la gratuité, l'école s'occupe de fournir le matériel scolaire. Si votre enfant le souhaite, il peut tout de même venir avec son plumier, sa farde de transport (A4 – dos 5 cm). Cependant, il y a certaines choses que nous vous demandons de fournir :

1 boite de mouchoirs
1 paire de pantoufles
Un sac de gym contenant un legging/short noir ou bleu, un t-shirt uni et une
paire de baskets pour les cours en extérieur.
Le bulletin de 2 ^e année

Remarques et conseils

- Votre enfant et vous-mêmes êtes responsables du matériel fourni par l'école.
 S'il y a une perte, ou une dégradation volontaire, vous devrez remplace
 - S'il y a une perte, ou une dégradation volontaire, vous devrez remplacer le matériel à vos frais (cfr. Circulaire 9206 de la FWB).
- Concernant <u>les élèves qui vont à l'étude</u> de manière régulière, vous pouvez prévoir un plumier avec crayon d'écriture, gomme, taille-crayon, crayons de couleurs afin qu'ils puissent réaliser leurs devoirs dans de bonnes conditions. Je laisserai à disposition du matériel également dans le local de l'étude.
- En classe, nous avons à disposition des casques anti-bruit. Si votre enfant en a le besoin régulier et qu'il préfère avoir le sien pour une question d'hygiène ou de facilité, il peut en apporter un en classe.

Je vous souhaite de bonnes vacances,

Mme Esther